



## Comment faire passer la dedite de 3m a 1m et probleme de voisinag

Par **Ammora**, le **20/09/2011** à **11:48**

Bonjour,

je me trouve avec mon compagnon dans une situation un peu delicate et je vous demande un peu de conseil...je vais essaye de vous l'expliquer bien clairement.....

Pour le moment on habite ensemble dans un appartement dans un logement HLM, cet appartement on a eu apres son frere du coup le bail est ecrit toujours sur le nom de son frere. Depuis plus d'1 an on a des problemes avec un voisin(agression verbale et aux corps, des cris toute la nuits, degradation de la porte et boite aux lettres, etc...) On avait plusieurs fois deposer des plaintes et aller meme au tribunal, mais ca a rien changer!

Meme la regie depuis le debut nous dit quelle peut rien faire....que tant que le voisin payer son loyer ils peuvent pas le vire!

On a meme la preuve qu'il est malade(lui meme nous a envoye une lettre), mais il prends ses medicaments seulement quand il veut!

J'avais peur de rentre chez moi car je suis oblige de passe devant sa porte pour aller chez moi!

Après le tribunal ca c'etait calme pendant un tout cours temps mais la ca vient de recommencer!

Nous on est fatiguer par ca et on a envie de demenager au plus vite d'ici...

La on viens de visite une maison et de deposer un dossier....la reponse dans une semaine...

Le probleme est que le logement est disponible de suite et que ici on a normalement 3mois de dedite..

Du coup je voudrais savoir si il y a pas une possibilite de la reduire a 1mois???!!!

Car payer 3mois de l'appartement actuel et le loyer de la maison ca fait quand meme beaucoup..

On peut pas utiliser justement le faite d'avoir des problemes avec le voisin?!

Merci par avance pour vous conseils!

Par **mimi493**, le **20/09/2011** à **12:04**

Donc si je comprends bien, le bail est au nom d'une personne qui n'habite plus dans le logement et vous occupez induement le dit logement ?

Par **Ammora**, le **20/09/2011** à **12:10**

Ben la regie sais que c'est plus son frere qu'il y habite plus.  
Mais c'est vrai qu'il aurait du faire deja le changement de nom depuis un moment..